

## Compte rendu

### Groupe de travail Conférence annuelle et formation -24/09/2024

<b>Présents</b>		
<p>Cécile BONNET (Responsable de pôle – Polaris Formation) Benoît BESSE (Directeur adjoint – Association PEP23) Jean-Pierre BERTHON (Directeur Territoire AJD Creuse Maison d'Enfants de Bosgenet – Origamie) Lisa BOUQUET (Travailleur médico-social enfant - MDPH) Marie CLOCHON (Cheffe de service UTAS Boussac)</p>	<p>Sophie COUTURIER (Responsable assistants familiaux) Cécile DAUDONNET (Directrice DEFJ) Nathalie ELION (Conseillère technique départementale de service social en faveur des élèves - DSDEN de la Creuse) Estelle GOIX (Responsable ODPE) François EMMANUEL (Chef de service formation - Conseil Départemental)</p>	<p>Maëlle LAURENT (Assistante de formation - Conseil Départemental) Christelle MARGUERITAT (Chef de service CDEF) Marlène MARTY (formatrice – Polaris Formation) Elodie MOREAU-LAVAUGAUTIER (Directrice du Complexe Est-Creusoï – ALEFPA) Laurent VISTE (Chef de service ASE)</p>
<b>Excusés</b>		
<p>Laurence CHEVREUX (Vice-Présidente chargée de l'enfance, de la famille et de la santé) Valérie COURTOIS (Responsable pédagogique – CRFP Croix-Rouge Compétence Nouvelle Aquitaine) Marie-France GALBRUN (Elu Conseil départemental)</p>	<p>Patrice DEYRAT (Juge des enfants – Tribunal Judiciaire) Anna GHITALLA (Directrice - Association PEP23) Sylvie MAJEUX (Responsable Service d'Accueil et d'Accompagnement Familial)</p>	<p>Béatrice QUEROY (Chef du service Service Prévention et Aide à la Parentalité)</p>

<b>Date prévisionnelle de la prochaine réunion</b>
<b>A caler</b>

**Résumé :**

Pour rappel, les 2 groupes de travail « Conférence annuelle » et « formation » ont été fusionnés en 1 seul et unique groupe de travail.

**Point n°1 : Conférence annuelle****• Bilan de la conférence du 07/12/2024**

Compte tenu du peu de retour des questionnaires, les réponses ne sont pas très représentatives de l'ensemble des professionnels présents à la conférence. Toutefois, les commentaires et suggestions sur l'organisation et le déroulement des interventions sont à prendre en considération. Pour les membres du groupe de travail, il n'y a pas de remarque particulière sur l'organisation de la conférence.

Concernant les thèmes à aborder lors des prochaines conférences, il convient aussi d'être vigilant car les questionnaires ont été principalement complétés par les professionnels de la DEFJ, ne reflétant pas nécessairement les besoins des autres institutions présentes.

**• Préparation de la conférence du 23/01/2025**

L'espace André Lejeune étant indisponible pour la fin d'année, la conférence n'aura finalement lieu qu'en 2025. Il est en effet très difficile de trouver des lieux adaptés en Creuse avec une jauge importante (250 personnes présentes en 2024). Il est également plus facile d'organiser la conférence sur Guéret pour des raisons logistiques.

Le thème avait été défini par le groupe de travail du 08/02/2024 : « Psycho-traumatisme ». Il n'y a pas eu de soucis pour trouver rapidement des intervenants de qualité sur cette thématique et prêts à se déplacer en Creuse.

Pour les membres du groupe de travail, il n'y a pas de remarque sur le programme de la conférence.

Comme l'année dernière, le comité des jeunes clôturera cette journée. Celui-ci est en train de se reconstituer avec un nouveau groupe de jeunes. Ils travaillent actuellement sur l'élaboration d'un livret ressources à destination des jeunes placés et la constitution d'une bibliothèque virtuelle sur la protection de l'enfance.

Mme MOREAU-LAVAUGAUTIER serait intéressée par ce document pour les jeunes de l'ALEFPA.

Il est proposé d'ouvrir la conférence aux étudiants de Polaris Formation – Croix Rouge – EPLEFFPA d'Ahun (qui dispose d'une formation de moniteur-éducateur) et peut-être au DUT Carrières sociales. Par contre, compte tenu de la configuration de la salle, il ne sera pas possible de gérer les repas pour les étudiants.

Mme BONNET préfère qu'on ne limite pas le nombre de places pour les étudiants de Polaris Formation de 1<sup>ère</sup> année (50 étudiants), car cela correspond à leur programme de formation et propose de gérer le repas pour leurs étudiants en conséquence.

Mme ELION précise que la DSDEN travaille sur des projets en lien avec l'association Colosse aux pieds d'argile, les collègues du Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports pourront également être intéressés par la conférence. L'invitation sera envoyée à la DSDEN et Mme ELION transmettra au service concerné.

Lors de la conférence, un flyer avec le programme de la conférence sera remis aux participants, et sera intégré un QR CODE pour remplir le questionnaire.

### **Point n°2 : Recherche formation-action sur les besoins fondamentaux de l'enfant**

Il est présenté les décisions actées lors du dernier COPIL BFE.

Mme Elion participera aux prochains COPIL pour représenter la DSDEN.

Pour les contrats d'immersion, M. Berthon souligne que pour la MECS, c'est sur les temps du soir et du weekend que ça bouge le plus, au contraire d'Origamie, le travail avec les jeunes se fait principalement en journée.

Mme Couturier précise que des temps d'immersion dans d'autres structures ont été mis en place pour les assistants familiaux.

Mme Daudonnet indique que chaque structure doit définir l'offre d'accueil et les modalités d'accompagnement par les équipes.

Des journées-conférence sur 3 jours seront également organisées pour approfondir des thématiques.

Les ateliers seront animés par Eliane CORBET. Quant aux journées conférences, un autre intervenant les animera.

La participation pour chaque atelier est de 500 euros, chaque membre du COPIL participera à hauteur du nombre d'agents de chaque structure.

Pour le Conseil départemental, le financement se fera dans le cadre de stratégie Etat-département.

Mme Elion souligne l'intérêt que les agents de la DSDEN participent aux ateliers, mais il reste à voir quelles seront les leviers financiers pour prendre en charge les frais de formation (stratégie ?).

### **Point n°3 : Réflexion sur la collecte de données concernant la formation**

Très peu retour des questionnaires sur les formations passées et les besoins de formation ont été faits par les professionnels de la Protection de l'enfance.

Il est proposé de redemander les contacts des Responsables de formation par la Responsable ODPE. Le questionnaire (ci-joint) travaillé par les groupes de travail précédents serait envoyé aux Responsables de formation.

Pour le partage d'informations sur les formations mises en place, notamment quand il reste des places qui pourraient être mises à profit des partenaires, il avait été proposé de créer une rubrique sur le site de l'ODPE. Or, ce site n'est pas suffisamment identifié par les partenaires.

M. Berthon souligne que pour plus de réactivité, il serait préférable que les informations soient transmises, par mail, via la responsable ODPE.

Mme Margueritat souligne l'importance d'avoir des rencontres interservices et de favoriser le développement des compétences sur des thèmes communs aux différentes institutions.

Une fois que l'état des lieux des formations suivies et des besoins de formations sera réalisé auprès des partenaires de la protection de l'enfance par la Responsable ODPE, un temps d'échange et de coordination avec le service formation de la DRH sera à prévoir sur les modalités de mise en œuvre (organismes de formation ? participation financière ? référent ?).

Mme Clochon précise que dans les UTAS, ils sont également en pleine réflexion en termes de de formations et de développement de compétences sur leurs métiers.